

Mata'Utu, le 4 septembre 2017

NOTE D'INFORMATION

La vice-rectrice

Service des examens et
concours

n°2017- 1849

Affaire suivie par
Siakuvasa TALAHA

Téléphone
(681) 72 28 28

Télécopie
(681) 72 20 40

Courriel
ve-e-c@ac-wf.wf

Adresse
BP 244 - Mata'Utu
98600 UVEA
Wallis et Futuna

CONCOURS NATIONAUX - SESSION 2018

Inscriptions aux concours externes, externes spéciaux, troisièmes concours, concours internes, concours et examens professionnalisés réservés de recrutement des personnels de l'éducation nationale :

- personnels enseignants du second degré, conseillers principaux d'éducation, psychologues.

Inscriptions aux concours, examens professionnels et recrutements réservés :

- personnels d'encadrement ;
- personnels administratifs, sociaux et de santé ;
- personnels de bibliothèques.

Cf. BOEN N° 26 DU 20 juillet 2017 –

Avis de concours NC 2017-871/VR/DEXCO 09/08/2017 et N° 3211/2017-867/VR/DEXCO du 09/08/2017

MODALITES ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats s'inscrivent par internet et accèdent au service d'inscription aux adresses selon le type de concours choisi :

- pour les concours de recrutement de personnels enseignants :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

- pour les concours de conseillers principaux :

<http://www.education.gouv.fr/concoursCPE>

- pour les concours de psychologues :

<http://www.education.gouv.fr/concoursPsyEN>

- pour les concours de personnels d'encadrement :

<http://www.education.gouv.fr/siac4>

- pour les concours et les examens professionnels et les recrutements réservés de personnels administratifs, sociaux, de santé : <http://www.education.gouv.fr/siac3>

- pour les concours et réservés de personnels des bibliothèques :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bib>

L'inscription par Internet s'effectue en une phase unique d'inscription et de validation.

DATES D'INSCRIPTION

**du mardi 12 septembre, à partir de 12 heures,
au jeudi 12 octobre 2017, avant 17 heures, heure de Paris.**

Aucune demande ne pourra être formulée après cette date.

LIEU D'INSCRIPTION

Les candidats résidant à Wallis et Futuna sont tenus de s'inscrire en Nouvelle-Calédonie (vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie) et de subir les épreuves à Wallis et Futuna (Mata-Utu).

RENSEIGNEMENTS

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans les avis de concours en pièces jointes publiés par la division des examens et concours du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, gestionnaire des inscriptions des candidats de Wallis et Futuna.

Afin d'assurer au mieux le suivi de la mise en place des épreuves et de la réception des sujets, les candidats voudront bien transmettre une copie de leur confirmation d'inscription au vice-rectorat de Wallis et Futuna - service des examens et concours.



La vice-rectrice,


Annick BAILLOU